Anne-Caroline GAUTHIER EI
Psychologue spécialisée en neuropsychologie
29 avenue Jean Médecin
06000 Nice
Tél : 07 69 38 65 07
Mail : acg.neuropsy@gmail.com

N°RPPS : 10009044016
N°SIRET : 91888648200044

La démarche à visée diagnostique chez les adultes

INTRODUCTION

Les troubles concernés par la démarche diagnostique sont les **troubles du neurodéveloppement** (trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, trouble du spectre de l'autisme, troubles moteurs comme les tics et le syndrome Gilles de la Tourette, déficience intellectuelle, troubles des apprentissages…), ainsi qu'éventuellement les autres troubles en santé mentale (troubles de l'humeur, troubles anxieux, troubles obsessionnels compulsifs, troubles de la personnalité, etc.).

Les troubles du neurodéveloppement ne peuvent pas être diagnostiqués par un seul professionnel lors d'une consultation unique. Le diagnostic est en général **pluridisciplinaire**, et peut nécessiter l'intervention, en plus du neuropsychologue, d'orthophonistes, orthoptistes, ergothérapeutes ou psychomotriciens. De plus, **en France, seuls les médecins sont habilités à poser des diagnostics médicaux**. Il est donc obligatoire de rencontrer un médecin pour faire confirmer le diagnostic si vous souhaitez par exemple monter un dossier auprès de la MDA* ou discuter de la possibilité d'un traitement médicamenteux.

LES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION NEUROPSYCHOLOGIQUE

L'objectif de la démarche diagnostique est de mieux comprendre votre fonctionnement cognitif et émotionnel pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches, en mettant en place des aides individualisées. Comme indiqué dans l'introduction, les diagnostics de troubles neurodéveloppementaux sont posés par les **médecins**, qui s'appuient notamment pour cela sur les évaluations neuropsychologiques.

Il est conseillé de vérifier avant le bilan que la **vue** et l'**audition** sont correctes. Il est recommandé également de réaliser un **bilan orthoptique** et un **bilan médical** pour s'assurer que les difficultés rencontrées ne trouvent pas leur source dans un problème autre qu'un trouble neurodéveloppemental.

Le tarif du bilan est de **560 €**, payables au choix en **une à trois fois. L'intégralité de la somme doit avoir été réglée avant l'entretien de restitution et l'envoi du compte-rendu.**

Les moyens de paiement acceptés sont les **chèques, espèces, virements et cartes bancaires**.

Les durées mentionnées ci-dessous sont fournies à titre indicatif.

* Maison Départementale de l'autonomie

1ère étape : L'entretien initial



Afin de vous accompagner au mieux, cette première rencontre est l'occasion d'**analyser ensemble votre demande** et les raisons de votre venue à mon cabinet. Cet entretien me permet de comprendre vos besoins et de poser de **premières hypothèses diagnostiques**.

Il est possible que je ne sois pas la personne la plus compétente pour répondre à votre demande. Dans ce cas, je vous **réorienterai** vers d'autres professionnels mieux « outillés » pour vous aider.

Si, à l'issue de cet entretien, un bilan neuropsychologique semble adapté à vos besoins, nous poursuivrons la démarche diagnostique.

Le tarif de l'entretien initial est de 60 € s'il n'est pas suivi d'un bilan.

2ème étape : Le bilan neuropsychologique

Le but du bilan est de confirmer ou infirmer les hypothèses diagnostiques posées au début de la démarche, voire d'en dégager de nouvelles.

Il permet ainsi d'établir un **diagnostic différentiel** avec d'autres pathologies ayant des symptômes communs.

Le nombre de rendez-vous nécessaires au bilan et leur durée sont variables en fonction de la problématique. La démarche diagnostique peut s'étendre sur plusieurs mois.

Je vous enverrai plusieurs documents avant le premier rendez-vous du bilan. Vous devrez **compléter et renvoyer par mail les différents questionnaires, ainsi que le devis signé** pour la réalisation de l'évaluation.

1) Premier rendez-vous : anamnèse *(durée : environ 1 heure 30)*



Lors de cet entretien, nous reprendrons les éléments d'anamnèse fournis dans les questionnaires pour établir votre **histoire de vie** et dégager les informations utiles à l'élaboration d'un diagnostic.

Vous devrez apporter à cette occasion votre **carnet de santé** ainsi éventuellement que les **comptes-rendus médicaux et ceux des autres évaluations déjà réalisées** (neuropsychologique, orthophonique ou autre) par le passé.

2) Rendez-vous suivants *(durée : environ 2 heures chacun)*



Lors de ces rencontres, je poursuivrai l'évaluation à l'aide d'**outils psychométriques et/ou de questionnaires** complémentaires.

Le choix des outils utilisés dans un bilan est toujours à l'appréciation du psychologue.

La présence d'un parent ou d'un proche peut être nécessaire pour témoigner de la présence ou non de symptômes dès l'enfance.

3) La restitution du bilan *(durée : 1 heure maximum)*

La restitution du bilan me permet :

- de vous en **expliquer les résultats** ;
- de vous **exposer mes conclusions quant au diagnostic éventuel** ;
- de répondre à toutes vos **questions**.

Il est également possible que je vous oriente vers d'autres professionnels de santé pour affiner les résultats du bilan neuropsychologique ou proposer une prise en charge adaptée.

*NB : Un autre rendez-vous pourra avoir lieu après la confirmation du diagnostic par un médecin. Je pourrai à cette occasion faire de la **psychoéducation** (celle-ci vise à informer les patients et leurs proches sur les troubles afin d'y faire face et de les prendre en charge au mieux) et donner **des recommandations pour une éventuelle prise en charge**.*

4) Envoi du compte-rendu écrit



Le compte-rendu écrit vous est envoyé à la suite de la consultation de restitution. Il s'adresse à vous ainsi qu'aux professionnels de santé qui travaillent ou travailleront dans l'avenir avec vous.